

# 14 villes 13 années d'existence l'héritage de qualité

**2016**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

**100**

TAXIS COLLECTIFS

**121**

AUTOBUS

**2142**

ARRÊTS

**6**

MINIBUS

**8**

LIGNES DE TAXI COLLECTIF

**70**

LIGNES D'AUTOBUS

**CIT** *Laurentides*



# 14 villes 13 années d'existence 1 héritage de qualité

## TABLE DES MATIÈRES

Message de la directrice générale	2
Message du président	3
Profil de l'organisation	4
Gouvernance	6
Structure organisationnelle	8
Comités	9
2016 en chiffres	10
Faits saillants 2016	12
Partout sur le réseau	13
Offre tarifaire	14
Vu du rétroviseur	15
Les grands dossiers	18
Transport régulier Rapport financier	20
Transport adapté Rapport financier	22

# MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2

Vous tenez en mains le rapport annuel du Conseil intermunicipal de transport Laurentides, qui relate les principales activités ayant marqué l'année 2016. Une année, qui s'est avérée à la fois féconde et fébrile, à l'aube d'un changement majeur.

Alors que s'amorce l'intégration de l'organisme au sein d'une nouvelle instance décisionnelle, c'est appuyé sur un bilan de réalisations impressionnantes et avec le net sentiment du devoir accompli que le CITL ferme un important chapitre de son histoire. À titre de directrice générale, j'ai eu le privilège de participer activement à la naissance de cette organisation, et d'avoir contribué à la faire grandir et évoluer au point de la voir devenir l'une des plus dynamiques autorités de transport collectif à l'échelle du Québec. Investie de la grande responsabilité de traduire en mesures concrètes la vision innovante des villes partenaires, j'ai eu la chance, tout au long de ces années, de pouvoir compter sur la confiance des membres des différents conseils d'administration qui se sont succédé, et d'être épaulée au quotidien dans cette tâche stimulante par une équipe d'employés extrêmement compétents et entièrement dédiés à la clientèle.

À  
l'aube  
d'un  
changement  
majeur

L'expertise acquise par cette équipe d'exception est d'ailleurs telle qu'elle a été largement mise à profit par le Comité de transition chargé de mettre en place les nouvelles instances. Depuis l'amorce du processus de transition, en 2015, et tout au long de l'année 2016, plusieurs employés du CITL ont en effet mis leur expérience, leurs compétences et leur connaissance pointue du terrain et des opérations au service du comité, au sein de différents postes stratégiques, dans le but d'assurer une transition structurée et fonctionnelle.

En parallèle, toute l'équipe du CITL s'est employée en 2016 à améliorer l'offre de services globale, en concrétisant les actions préconisées à l'intérieur du Plan stratégique 2020-horizon 2025. À cette fin, le CITL a notamment utilisé des outils performants, dont un nouveau logiciel qui permet d'optimiser la grille des horaires, de même qu'un tout nouveau système d'aide à l'exploitation qui assure un meilleur suivi des véhicules de la flotte et permet d'évaluer plus justement les temps de parcours.

Au terme de cette année qui clôt en beauté un pan important de l'histoire à succès qu'est le CITL, je tiens, au nom de toute l'équipe de direction, à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que l'ensemble du personnel pour leur immense contribution à l'édification d'un système de transport collectif efficient, qui a su continuellement s'adapter aux besoins des usagers et assurer l'essor des collectivités. Nous pouvons être fiers d'avoir réussi à bâtir une organisation modèle sur tous les plans.



**Nicole Houle**  
Directrice générale

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport des activités de l'année 2016, qui marque la dernière année de gouvernance de l'organisme, tel que nous l'avons construit depuis 2004. Treize années marquées sous le signe de l'évolution et de la croissance. À dispenser des services de proximité répondant aux besoins de toutes les clientèles, aînés, étudiants, travailleurs, personnes à mobilité réduite. À développer, du nord au sud et d'est en ouest, un réseau de transport collectif adapté à la réalité socio-économique et démographique du territoire desservi. À défendre avec énergie les dossiers cruciaux pour son développement.

Au moment de passer les rênes à la nouvelle gouvernance métropolitaine, le CITL est fier de l'héritage de qualité qu'il lègue. Une organisation dotée d'une vision claire du développement du transport collectif, proactive face aux enjeux, en pleine possession de ses moyens et en contrôle de ses coûts, comme l'attestent les résultats du rapport financier 2016.

Au plan de l'achalandage, le CITL aura connu de 2006 à ce jour une croissance spectaculaire de l'ordre de 71,1 %. En 2016, la demande en services de transport par taxi collectif, dont le réseau s'étend et se complexifie, et surtout, la demande en transport adapté, ont continué de croître de façon marquée. Au chapitre du

transport régulier, la légère baisse observée en 2016 ne traduit pas une décroissance, mais s'explique par une diminution de l'intégration au réseau du CITL d'un millier d'élèves de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Toutefois, force est de constater qu'un plateau semble avoir été atteint. Et que sans mesures correctrices et sans investissements massifs provenant d'une pluralité de sources, le développement du transport en commun sur le territoire risque d'être fortement compromis. De nombreux défis attendent la nouvelle gouvernance, qui aura toutefois la chance de s'appuyer sur le plan stratégique adopté par le CITL, qui identifie les solutions à ces problématiques et propose une marche à suivre cohérente et structurée.

L'heure étant venue de tourner la page sur 13 années exaltantes, je tiens à remercier profondément toutes les personnes qui se sont dévouées pour l'organisation au cours des années. Leur vision, leur engagement et leurs compétences ont permis au CITL de s'illustrer comme un modèle d'organisation et de figurer en très haute place parmi les autorités de transport collectif les plus performantes qui soient au Québec. Je remercie enfin de leur fidélité les milliers d'usagers qui composent la clientèle du CITL. Ensemble, nous avons écrit, jour après jour, les pages du transport collectif de demain.

Un legs de qualité



*Pierre Charron*

**Pierre Charron**  
Président du CITL  
Maire de Saint-Eustache

## PROFIL DE L'ORGANISATION

4

Ayant pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) est l'organisme de transport responsable de la planification et de l'exploitation du transport collectif pour quatorze municipalités de la Couronne Nord de Montréal comprises dans la région des Laurentides. Né en 2004 du regroupement de quatre organisations de transport collectif exerçant les mêmes activités sur la Couronne Nord de Montréal, le CITL offre depuis à une population de 376 171 personnes des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, sur un territoire couvrant les MRC de Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel, de même qu'une partie de celui de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Au cœur d'une région en plein essor, le CITL a su, au fil de ses treize années d'existence, développer une offre de services adaptée et diversifiée, répondant aux besoins courants de différentes clientèles. Avec ses correspondances rapides, sa desserte du réseau de métro, ses circuits de rabattement se déployant en direction d'un terminus d'autobus et des gares de Rosemère, de Sainte-Thérèse, de Blainville, de Saint-Jérôme et de Deux-Montagnes, de même qu'avec des horaires ajustés à ceux des trains de banlieue, le réseau du CIT Laurentides conjugue souplesse et efficacité sur un territoire de 968 km, soit près de deux fois la superficie de l'île de Montréal.

# Des services d'est en ouest, du nord au sud

Outre son service de transport régulier par autobus, il offre également sur son territoire un service de transport adapté qui contribue à l'autonomie des personnes à mobilité réduite. En collaboration avec les municipalités de Blainville, Boisbriand, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse, ce même service organise de plus un service de transport par taxibus spécifiquement destiné aux aînés de 65 ans et plus qui ne sont pas admissibles au transport adapté. Ce service de taxibus pour aînés est également offert à la carte par le CITL aux municipalités d'Oka et de Saint-Placide. Les résidents des secteurs à faible densité de population ont pour leur part accès aux services de transport en commun, grâce à huit lignes de taxis collectifs. Le CITL est enfin le seul conseil intermunicipal de transport à intégrer au service d'autobus régulier plus d'un millier d'élèves de niveau secondaire.

### UNE DIVERSITÉ DE MOYENS

- 121 autobus de formats variés équipés de supports à vélos, assurant le service sur les lignes régulières
- 13 autobus dédiés à l'intégration des élèves de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- 6 minibus utilisés pour le transport adapté
- Plus d'une centaine de taxis, utilisés pour le taxi collectif et le transport adapté

70

LIGNES D'AUTOBUS

121

AUTOBUS

2

REJOINT 2  
STATIONS DE MÉTRO



## EN PARTENARIAT POUR ASSURER L'OFFRE DE SERVICES

Responsable de la gestion et de l'organisation du transport par autobus et par taxi collectif, le CITL en confie l'opération à quatre transporteurs privés d'autobus ainsi qu'à sept entreprises de taxi. La qualité du service dispensé par ces partenaires fait l'objet d'un cahier des charges précis et est fréquemment évaluée par le CIT Laurentides.

# 4

### TRANSPORTEURS RÉGIONAUX

#### TRANSPORT RÉGULIER

- Autobus Deux-Montagnes inc.
- Robert Paquette Autobus et Fils inc.
- Transcobec inc.
- Transdev Québec inc.

# 7

### COMPAGNIES DE TAXIS

#### TRANSPORT ADAPTÉ ET/OU TAXI COLLECTIF

- Taxi 7000 (Sainte-Thérèse)
- Taxi Mirabel (Mirabel)
- Taxi Sainte-Anne (Sainte-Anne-des-Plaines)
- Taxi Cercle du Nord inc. (Saint-Jérôme)
- Taxi De Luxe St-Eustache inc. (Saint-Eustache)
- La cie de taxi Laurentides inc. (Saint-Jérôme)
- Taxi Bellerive (Mirabel)

# 8

### LIGNES DE TAXI COLLECTIF

# 6

### MINIBUS POUR TRANSPORT ADAPTÉ

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

POINTE-CALUMET

SAINT-EUSTACHE

DEUX-MONTAGNES

# 6

### RABATTEMENT À 6 GARES

# 100

### TAXIS COLLECTIFS

### RABATTEMENT À UN TERMINUS D'AUTOBUS

# 2142

### ARRÊTS

## LE CIT LAURENTIDES EN CHIFFRES

- Dessert 6 gares du réseau de trains, 1 terminus d'autobus et plusieurs autres points de correspondance
- Rejoint 2 stations de métro à Laval : Montmorency et Cartier
- Dispense ses titres de transport dans 17 points de vente, 3 billetteries métropolitaines et 3 centres de service

PROGRESSION DES SERVICES	2004	2016
Lignes d'autobus régulières et intermédiaires	37	70
Lignes de taxi collectif	Aucune	8



# GOUVERNANCE

6

## VISION

Assurer un leadership dans le domaine du transport en commun de façon responsable et devenir un réel outil de développement durable pour la région.

## MISSION

Contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de services de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles.

## VALEURS

Respect des usagers  
Qualité des services  
Responsabilité sociale

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisme de droit public constitué en vertu de la *Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal* (L.R.Q., c. C-60.1), le CITL est gouverné par un conseil d'administration composé de représentants désignés par les conseils des municipalités membres de son territoire, auxquels se joignent deux membres choisis parmi les usagers des services de transport régulier et du transport adapté.

Le conseil d'administration (CA) nomme cinq de ses membres afin de former le comité exécutif (CE). En 2016, ce dernier est composé de Pierre Charron, président et maire de Saint-Eustache, Sylvie Surprenant, vice-présidente et mairesse de Sainte-Thérèse, Marlene Cordato, mairesse de Boisbriand, Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme et Normand Clermont, conseiller de Pointe-Calumet.

13 années  
dédiées  
aux usagers

10

RÉUNIONS  
COMITÉ EXÉCUTIF

13

ASSEMBLÉES  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

33

## MEMBRES ACTIFS CONSEIL D'ADMINISTRATION

### BLAINVILLE

Richard Perreault  
*Membre*  
Guy Frigon  
*Substitut*

### BOISBRIAND

Marlene Cordato\*  
*Membre*  
Daniel Kaeser  
*Substitut*

### BOIS-DES-FILION

Denis Bourgeois  
*Membre*  
Denis Poirier  
*Substitut*

### DEUX-MONTAGNES

Michel Mendes  
*Membre*  
Frédéric Berthiaume  
*Substitut*

### LORRAINE

Kathleen Otis  
*Membre*  
Jean Gagnon  
*Substitut*

### MIRABEL

Francine Charles  
*Membre*  
Jean Bouchard  
*Substitut*

### POINTE-CALUMET

Normand Clermont\*  
*Membre*  
Serge Bédard  
*Substitut*

### ROSEMÈRE

Normand Corriveau  
*Membre*  
Guylaine Richer  
*Substitut*

### SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Alain Cassista  
*Membre*  
Guy Charbonneau  
*Substitut*

### SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Annie-Claude Lacombe  
*Membre*  
Yves Legault  
*Substitut*

### SAINTE-THÉRÈSE

Sylvie Surprenant\*  
*Vice-présidente*  
Luc Vézina  
*Substitut*

### SAINTE-EUSTACHE

Pierre Charron\*  
*Président*  
Janique-A. Danis  
*Substitut*

### SAINTE-JÉRÔME

Stéphane Maher\*  
*Membre*  
Gilles Robert  
*Substitut*

### SAINTE-JOSEPH-DU-LAC

Michel Thorn  
*Membre*  
Donald Robinson  
*Substitut*

## REPRÉSENTANTS DES USAGERS

TRANSPORT RÉGULIER  
Simon Bastien  
*Membre*

TRANSPORT ADAPTÉ  
Pierre Langlois  
*Membre*  
Jean Perron  
*Substitut*

## CIT LAURENTIDES

Nicole Houle  
*Directrice générale*  
Secrétaire  
Chantal Lecompte  
*Trésorière*

\*Comité exécutif

# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

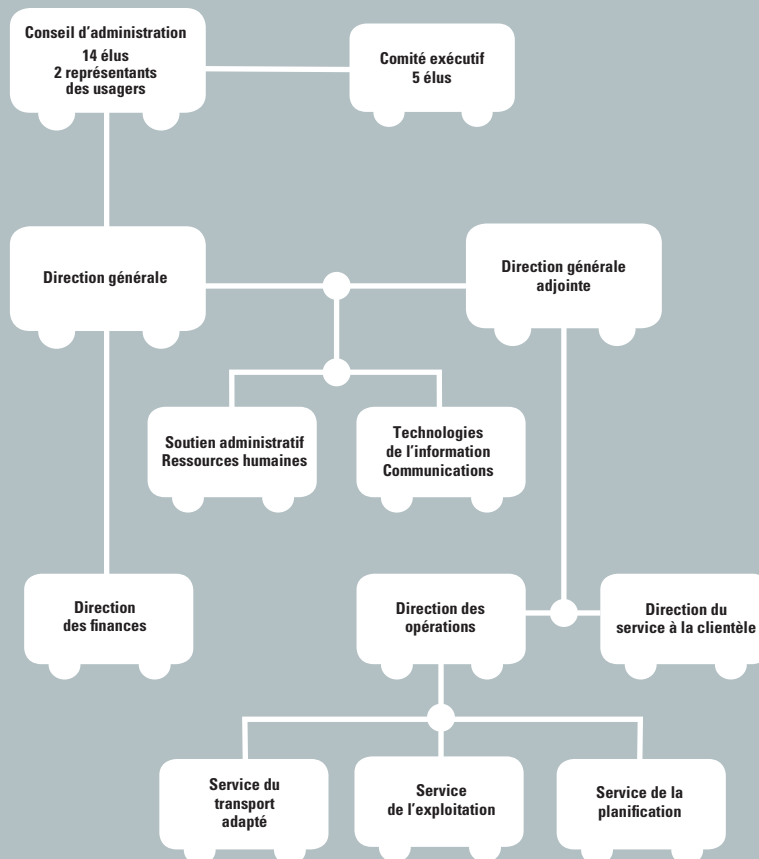
## ÉQUIPE DE GESTION

Le conseil d'administration et le comité exécutif sont appuyés dans l'exercice de leurs fonctions par l'équipe de direction du CITL, laquelle a pour mandat de maintenir la satisfaction des usagers à un niveau élevé, d'assurer un degré d'efficacité maximal dans le fonctionnement de l'organisation et d'agir au nom du CITL auprès des partenaires externes.

Le Service à la clientèle, le Service des opérations et le Service des finances assurent le bon fonctionnement de leurs activités, en plus de conseiller la direction générale dans leur champ de responsabilités respectif.



## organigramme



# 8

## MEMBRES DE LA DIRECTION

Chantal Ratté (Directrice générale adjointe), Lucy Bissonnette (Chef, Service des finances), Chantal Lecompte (Directrice, Service des finances), Nicole Houle (Directrice générale), France Varennes (Chef, transport adapté), Linda Vona (Directrice, Service à la clientèle), Louis Champagne (Directeur des opérations).  
 ABSENT DE LA PHOTO : Frédéric Houde (Chef, Service de l'exploitation)

# COMITÉS

8

## COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction est constitué de la directrice générale, de la directrice générale adjointe, de la directrice du service des finances, de la directrice du service à la clientèle et du directeur des opérations. Il se réunit deux fois par mois afin d'assurer le suivi des activités stratégiques. Véritable lieu d'échange et de réflexion, le comité de direction joue un rôle de contrôle et s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble des services.

## COMITÉ FINANCES ET PLANIFICATION

Composé de trois élus membres du conseil d'administration, de la directrice générale adjointe, de la directrice du service des finances et du directeur des opérations, le comité finances et planification a pour mandat d'évaluer les propositions de modification et de développement du service, d'effectuer les prévisions budgétaires qui y sont reliées et d'en faire rapport au comité exécutif.

## COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT ADAPTÉ

Présidé par un membre du conseil d'administration et se réunissant environ quatre fois l'an, ce comité aide à l'analyse de certains dossiers et est chargé de faire des recommandations à la direction et au conseil d'administration. Il est composé d'au moins cinq membres, dont la chef du transport adapté, un membre du comité d'admissibilité et trois représentants d'organismes.

## COMITÉ D'ADMISSION DU TRANSPORT ADAPTÉ

Le comité d'admission constitue l'instance locale décisionnelle en matière d'admissibilité. Seuls les membres de ce comité ont le pouvoir de prendre les décisions quant à l'admission d'une personne au transport adapté et toute décision doit être prise à l'unanimité. Les critères d'admissibilité sont fixés par le ministère des Transports du Québec. Ce comité tripartite, composé d'un officier délégué du CITL, de un à trois représentants des personnes handicapées et d'un représentant du réseau de la santé et des services sociaux, réunit ses membres au moins une fois par mois pour étudier les nouvelles demandes.

## Le CITL

compte quatre comités chargés d'apporter leur soutien au conseil d'administration. Selon la nature de leur mandat, les comités sont composés de membres du conseil d'administration, de responsables de l'administration et de représentants externes.

4

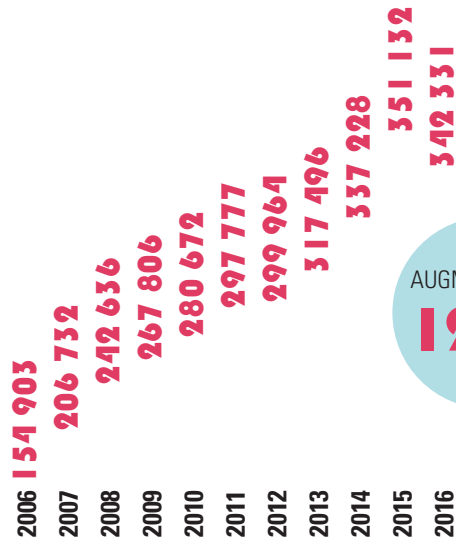
COMITÉS



# en 2016 chiffres

Survol schématisé de la progression dans tous les secteurs d'activités du CITL.

\* Pour établir la progression, certaines des données compilées suivantes couvrent la période comprise entre les années 2006 et 2016, compte tenu que les statistiques étaient calculées selon des barèmes différents pour les années antérieures.



AUGMENTATION  
**121%**

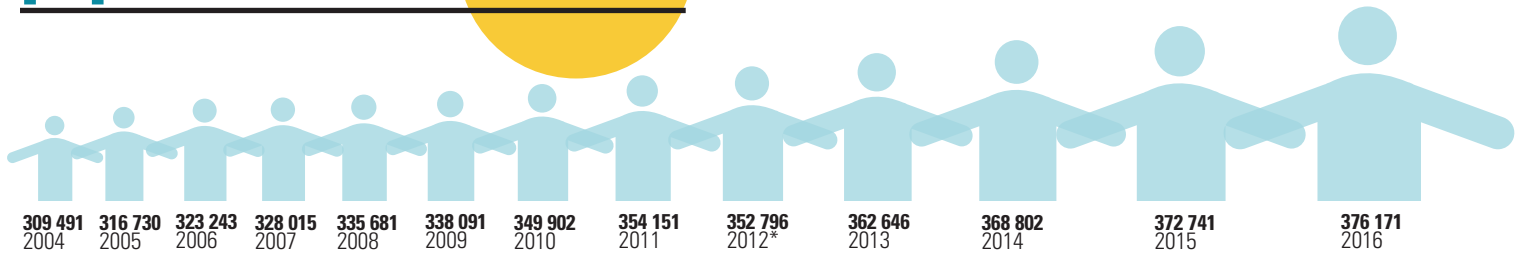
**+ 300 000 heures**

EN 2013, LE NOMBRE D'HEURES DE SERVICE FRANCHISSAIT LA BARRE DE 300 000, SOIT PLUS DU DOUBLE DE CE QU'ELLES ÉTAIENT LORS DE LA CRÉATION DU CITL.



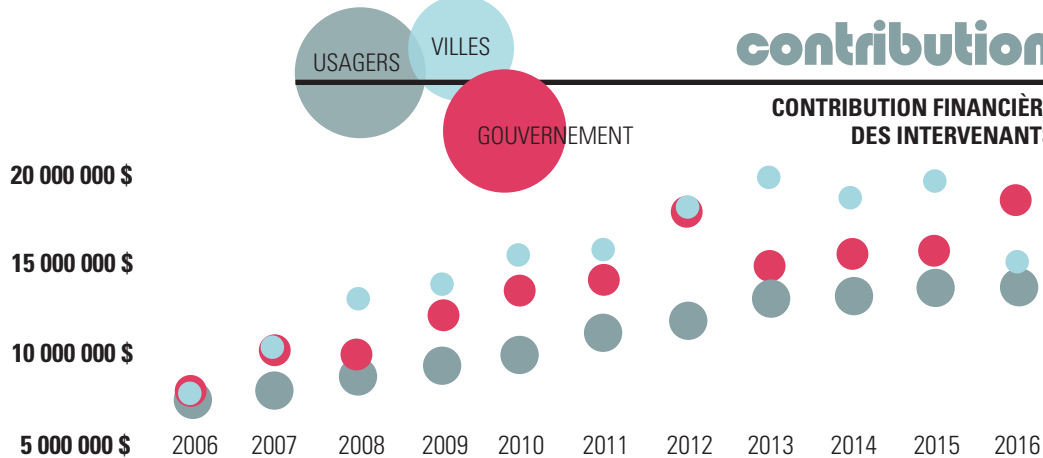
## population

AUGMENTATION  
**121%**



## contribution

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES INTERVENANTS



# un legs de qualité

Avec le tarif unique appliqué en 2014 par le CITL sur tout le territoire, il en coûte aujourd'hui moins cher pour un passage qu'il en coûtait en 2004.

**+ de 6 M**

## DÉPLACEMENTS

EN 2013, LE CITL COMPTABILISAIT POUR LA PREMIÈRE FOIS PLUS DE 6 MILLIONS DE DÉPLACEMENTS.

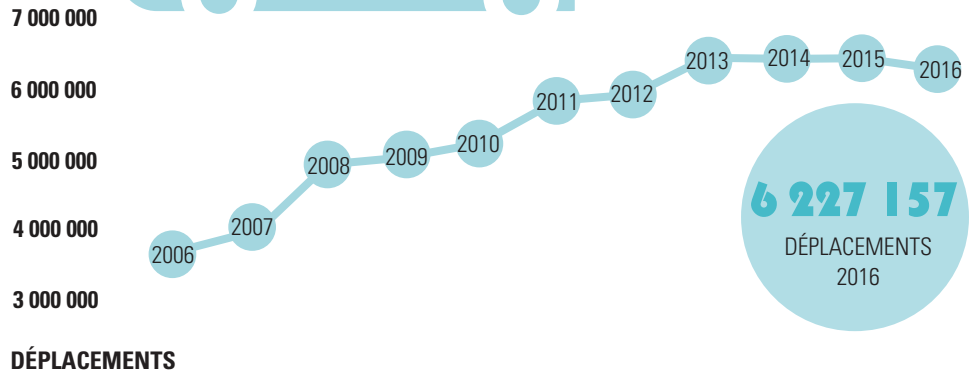
## transport régulier

AUGMENTATION  
**71.1%**

### ACHALANDAGE

Tandis que la population du territoire qu'il dessert augmentait au cours des 13 dernières années, le CITL, pour sa part, a vu croître l'achalandage de son réseau régulier de 71,1 % pour la période comprise entre 2006 et 2016. Cette performance remarquable, bien supérieure aux objectifs gouvernementaux de 8 % imposés par la Politique québécoise du transport collectif, adoptée en 2006, confirme le bien-fondé des orientations prises par le CITL pour améliorer l'offre de services globale et stimuler ses parts de marché.

\* Raison principale derrière la diminution : Baisse importante du nombre d'élèves de la CSSMI intégré au transport collectif (un millier d'élèves en moins)



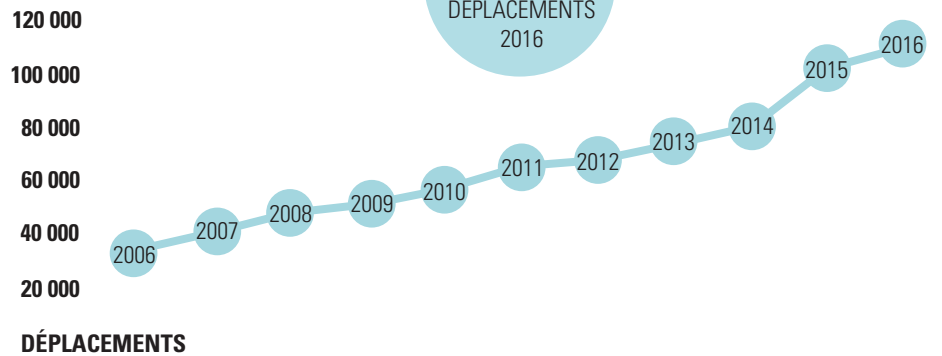
## taxi collectif

### ACHALANDAGE



AUGMENTATION  
**247%**

**110 263**  
DÉPLACEMENTS  
2016

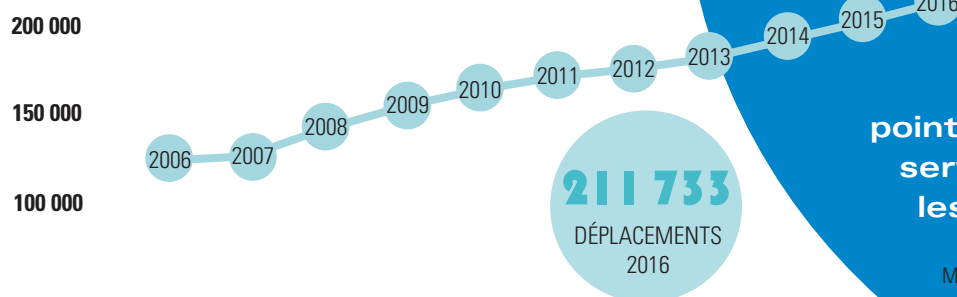


## transport adapté



### ACHALANDAGE

En 2016, le CITL comptait 4010 usagers, lesquels, ensemble, ont effectué plus de 211 000 déplacements. La demande en services de transport adapté pour desservir la clientèle de personnes à mobilité réduite n'a cessé de croître d'année en année. À lui seul, ce secteur aura en effet connu une hausse de 46 % du nombre de déplacements au cours des dix dernières années.



En mars 2016, une nouveauté technologique facilite désormais la vie des usagers du transport adapté, avec la mise en place du paiement du titre mensuel en ligne. Outre le paiement par chèque ou en personne aux bureaux administratifs du CITL, les titres peuvent en effet être achetés électroniquement. La popularité immédiate qu'a connue cette nouvelle facilité, avec 574 titres acquis en ligne en 2016, démontre qu'elle répond parfaitement aux besoins des usagers.

« Au nom des usagers du transport adapté, je voudrais dire un sincère merci au CITL, pour avoir su, au fil des ans, développer un service de transport répondant aux besoins des usagers, entre autres, celui d'avoir une vie sociale active. Le service de transport adapté du CITL est à ce point exemplaire qu'il devrait servir de modèle à toutes les régions du Québec »

M. Pierre Langlois,  
représentant des usagers du transport adapté au CITL

Conscient du fait que les individus adoptent une pluralité de modes de transport pour effectuer leurs déplacements, le CITL, depuis ses tout-débuts, offre sans frais additionnels à ses usagers un service de vélo-bus, sur tous les autobus et à chaque arrêt.



VÉLO-BUS  
**7036**

USAGERS

EN 2016, 7036 USAGERS  
SE SONT PRÉVALUS  
DE CE SERVICE.

un legs  
de  
qualité

# FAITS SAILLANTS 2016

12

À l'échéance de la mise en application de son **Plan de mobilité durable 2010-2015**, le CITL s'est livré à un exercice de positionnement afin de se doter d'un tout nouveau guide qui lui permettrait d'assurer la pérennité du transport collectif sur son territoire. La réflexion s'est portée sur les défis majeurs posés par une demande accrue de services, un manque criant de sources diversifiées de financement, de même que par des infrastructures de transport devenues, au fil des ans et de la croissance, saturées et inadéquates. Au terme de ce chantier de travail rigoureux, le CITL adoptait le **Plan stratégique 2020 – horizon 2025**, qui identifie les orientations et les actions les plus susceptibles de répondre à ces défis, assorti d'un solide plan d'action visant l'amélioration du réseau et l'offre de services globale, ainsi que l'atteinte des objectifs gouvernementaux, métropolitains et municipaux en matière de mobilité durable.

Ce guide stratégique s'articule autour de quatre grands axes d'orientation :

- Développer une culture du transport collectif
- Améliorer la qualité de vie des citoyens
- Contribuer au développement des municipalités membres
- Maintenir une saine gestion d'entreprise

Dans la foulée de l'adoption de ce nouveau plan stratégique, le CITL a ainsi initié en 2016 plusieurs actions concrètes visant l'atteinte de ces objectifs.

## Suivi de l'adoption du plan stratégique

### 4

**GRANDS AXES  
D'ORIENTATION**

**L'adoption, en 2009, du Plan de mobilité durable, a sans nul doute été un point tournant dans l'évolution de l'organisation. Par cette adoption, le CITL devenait le tout premier conseil intermunicipal de transport à se doter d'une véritable vision d'avenir pour le développement du transport collectif.**



# PARTOUT SUR LE RÉSEAU

# 13 années d'amélioration continue

## NOUVELLE DESSERTE POUR LA LIGNE 89

En janvier 2016, le CITL ajustait le trajet de la ligne 89 à Saint-Eustache pour répondre aux besoins des usagers d'un secteur en croissance démographique et économique. C'est ainsi que de nouveaux arrêts ont été ajoutés au circuit pour desservir les rues Daoust, Bibeau et Du Parc.

## MODIFICATION AU TRAJET DE LA LIGNE 92

Le trajet de la ligne 92, circulant à Deux-Montagnes et à Saint-Eustache, a été modifié en août dernier de manière à s'ajuster de façon pratique à la demande. En vertu de ces changements, les autobus n'empruntent plus le boulevard du Lac et la 18<sup>e</sup> Avenue, à Deux-Montagnes, mais desservent maintenant le chemin d'Oka entre les 8<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Avenues. De plus, aux heures de pointe en semaine, la ligne se prolonge jusqu'à l'intersection de la rue Féré et du boulevard Arthur-Sauvé, permettant ainsi aux usagers d'accéder aisément au centre commercial Place Saint-Eustache.

## TAXI COLLECTIF : DES TRAJETS INTER CITÉS FACILITÉS

En réponse à une forte demande en ce sens dans la partie Ouest du territoire desservi par le CITL, les lignes de taxi collectif 14 et 18 desservant le secteur de Saint-Hermas, à Mirabel, sont désormais reliées aux villes de Deux-Montagnes, de Saint-Eustache et de Sainte-Thérèse. Quant à la ligne de taxi collectif 19, desservant le Premium Outlets Montréal de même que le secteur de Saint-Augustin, elle couvre maintenant également ceux de Saint-Hermas et Saint-Benoît.

## TEST D'UN AUTOBUS 100 % ÉLECTRIQUE : UN PAS DE PLUS VERS L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Le 13 juin dernier, en concordance avec sa volonté de prendre le virage de l'électrification des transports, tel qu'identifié dans le **Plan stratégique 2020 – horizon 2025**, le CITL et son partenaire Transdev procédaient à un test d'un jour d'un autobus 100 % électrique sur la ligne 27, desservant les villes de Sainte-Thérèse et Lorraine. Selon les commentaires reçus, les usagers ont semblé bien apprécier ce coup d'œil sur l'avenir.



## en rappel

### 2004

CRÉATION DU CITL.

### 2006

REFONTE MAJEURE DE LA DESSERTE  
DANS LE SECTEUR OUEST

### 2007

CRÉATION DE LA LIGNE 8 RELIANT  
SAINT-EUSTACHE AU MÉTRO MONTMORENCY  
/ AJUSTEMENTS À SAINT-JÉRÔME POUR LE  
TRAIN DE BANLIEUE

### 2008

AUGMENTATION DU RABATTEMENT  
À LA GARE ROSEMÈRE AVEC  
UN NOUVEL AUTOBUS

### 2009

REFONTE DE LA LIGNE 28, EN PARTENARIAT  
AVEC LA VILLE DE TERREBONNE / UTILISATION DE  
LA VOIE D'ACCOTEMENT SUR L'AUTOROUTE 15  
POUR UNE PARTIE DU TRAJET DE LA LIGNE 9

### 2010

MISE EN SERVICE DE LA LIGNE 59 RELIANT  
BOISBRIAND AU MÉTRO MONTMORENCY

### 2013

CORRESPONDANCES AJUSTÉES AUX NOUVEAUX  
HORAIRE DU TRAIN DE BANLIEUE DE LA LIGNE  
SAINT-JÉRÔME

### 2014

TARIFICATION UNIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE  
/ REFONTE MAJEURE DU PLAN DE TRANSPORT  
DANS SAINT-JÉRÔME

### 2016

LES LIGNES DE TAXI COLLECTIF 14 ET 18  
DESSERVANT LE SECTEUR DE SAINT-HERMAS  
À MIRABEL, SONT DÉSORMAIS RELIÉES AUX  
VILLES DE DEUX-MONTAGNES, DE SAINT-EUSTACHE  
ET DE SAINTE-THÉRÈSE

# UN LEGS DE QUALITÉ

14

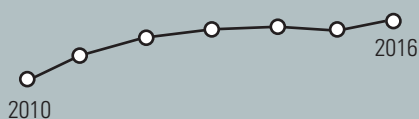
## POPULARITÉ MAINTENUE DES TITRES POUR CLIENTÈLES SPÉCIFIQUES!

Les titres de transport s'adressant à ses clientèles cibles ont pour la plupart maintenu leur popularité en 2016. La pluralité de titres et de tarifs ajustés aux besoins et aux habitudes de déplacement des usagers, allié à leur facilité d'acquisition, contribuent de façon significative à fidéliser les différentes clientèles transitant par le réseau.

**59.8%**

**DEPUIS 2010  
PASSE-ATOUT**

La Passe-Atout, qui s'adresse spécifiquement aux personnes âgées de 65 ans et plus, et qui permet des déplacements illimités en tout temps pour aussi peu que 23,50 \$ par mois, aura connu, depuis son lancement en 2010, une progression de tout près de 60 %.

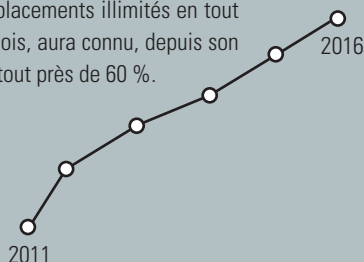


**237%**

**DEPUIS 2011  
PASSE-TEMPS**

Offerte aux étudiants au coût très attractif de 16,75 \$ par mois, la Passe-Temps est valide pour les déplacements, après 18 h en semaine, et en tout temps les fins de semaine et jours fériés. En 2016, le populaire titre de transport a été rendu valide durant la semaine de relâche scolaire, une offre dont s'est massivement prévalu la clientèle étudiante.

Ayant connu un départ fulgurant dès son lancement, en octobre 2011, la Passe-Temps a vu sa popularité se maintenir au cours des années, pour afficher aujourd'hui une augmentation totale de 237 % !



**91%**

**DEPUIS 2010  
PASSE-SOLEIL**

La Passe-Soleil, valide pour une période de deux mois, offre aux étudiants l'opportunité d'effectuer des déplacements illimités durant les mois de juillet et août, pour le coût modique de 37 \$. En 2016, la vente de ce produit spécifique a enregistré une augmentation de 12,8 % par rapport à l'année précédente, et une augmentation globale de 91 % depuis son lancement en 2010.



**13 ans  
d'offres  
tarifaires  
ciblées**



# VU DU RÉTROVISEUR

PRIORITÉ AU **SERVICE À LA CLIENTÈLE**

## ACQUISITION DU LOGICIEL *ACCÈS* DE GIRO

C'est en 2016 que s'est concrétisée l'acquisition du logiciel *Accès* de GIRO, lequel, une fois la phase d'implantation complétée en 2018, permettra au CITL d'améliorer globalement le service aux clients, d'absorber la hausse constante d'achalandage en transport adapté, d'optimiser l'utilisation des véhicules de sa flotte et d'assurer un plus grand contrôle des coûts.

Ce nouveau logiciel comprend la confection automatisée des routes et offre la possibilité de pouvoir ultérieurement greffer d'autres applications, telles que les réservations en ligne et les rappels de confirmation automatisés. Subventionnée à la hauteur d'environ 80 % du coût total, cette acquisition a été rendue possible en vertu du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun 2014-2019 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

## POUR UNE OPTIMISATION DES HORAIRES

Toujours dans l'optique de rendre son réseau plus efficient, le CITL a poursuivi la mise à jour de ses supports technologiques. À l'aide d'un nouveau logiciel performant, Hastus, le CITL a ainsi pu produire plus rapidement tous ses horaires d'automne. Entre autres applications, cet outil permet de tracer des temps de parcours plus précis et d'assurer une meilleure synchronisation des correspondances.

## NOUVEAU SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION (SAE)

En partenariat avec l'AMT, le CITL a également doté tous les véhicules de sa flotte affectés au transport régulier d'un nouveau système d'aide à l'exploitation, plus performant et efficient que le système employé jusque-là. Ce support technologique de pointe permet au CITL d'assurer un meilleur suivi des véhicules de sa flotte, de cumuler les données de temps de déplacement ainsi que celles d'embarquement et de débarquement des voyageurs, et ainsi, d'évaluer plus justement les temps de parcours. Le nouveau système présente en outre l'avantage d'être moins coûteux à l'opération, plus facile d'entretien, en plus de permettre une programmation maison et une collecte de données plus précises.

Des  
solutions  
technologiques  
de pointe



# VU DU RÉTROVISEUR

PRIORITÉ AU **SERVICE À LA CLIENTÈLE**

16

## DES « ÉTOILES » AUX BULLETINS DES TRANSPORTEURS!

Dans l'optique d'optimiser l'efficacité de ses opérations sur le terrain et de mesurer la satisfaction des usagers, le CITL introduisait il y a quelques années le premier « Bulletin des transporteurs », un outil de gestion efficace qui aide à mesurer l'appréciation de la clientèle sur le service offert et à standardiser les normes de services exigées des fournisseurs. En 2016, le CITL a élargi son initiative aux transporteurs en taxi collectif ainsi qu'en transport adapté.

Chaque année, le CITL commande la production d'un rapport basé sur l'évaluation d'un certain nombre de « clients mystères » déployés sur le réseau, afin de connaître ses forces et ses faiblesses. À terme, il lui devient donc possible de voir sur quoi travailler pour améliorer ses services. En 2016, pour une troisième année consécutive, l'indice du *Net Promoter Score* (NPS), qui représente la proportion de la clientèle qui recommanderait une entreprise ou un organisme à ses proches, accordait un score de satisfaction très élevé au CITL, avec un pourcentage de 83 % de clients « promoteurs ».

# le citl en nouvelles

## BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX TRANSPORTEURS ET À LEURS EMPLOYÉS

Dans l'objectif d'améliorer la transmission de l'information auprès des transporteurs et leurs employés, le CITL a mis sur pied à leur intention « Le CITL en nouvelles », un bulletin de nouvelles périodique. Distribué 4 fois l'an, ce nouvel outil de communication interne permet ainsi au CITL d'informer les transporteurs et les chauffeurs des nouveautés et changements, tout comme il favorise le rapprochement en encourageant l'interaction et le dialogue.

## ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Afin de s'assurer d'un maximum de transparence dans les processus de demande de soumission et d'octroi de contrats, le CITL adoptait en septembre dernier sa Politique de gestion contractuelle, conformément à la *Loi sur les sociétés de transport en commun*. Cette politique, qui couvre tous les aspects relatifs à l'octroi et à la gestion de contrats, est assortie d'une série de mesures rigoureuses qui visent à prévenir toute situation susceptible de compromettre l'impartialité des processus.



## GRÈVE DES CHAUFFEURS DE TRANSDEV : DES MESURES PALLIATIVES EFFICACES POUR EN MINIMISER L'IMPACT

Le 7 juin dernier, les chauffeurs de la compagnie Transdev, qui assure un peu plus de 50 % des départs effectués sur le réseau du CITL, ont entamé une grève suite à l'échec de leurs négociations avec leur employeur. Anticipant cette grève, dont il ne pouvait prédire la durée, le CITL a préalablement à celle-ci planifié la mise en place de plusieurs mesures visant à en amoindrir les impacts sur la clientèle. Des autobus jaunes ont ainsi assuré le transport des élèves intégrés au transport collectif, d'autres transporteurs ont été mandatés afin d'assurer un minimum de services, aucune perception n'a été demandée à bord des véhicules n'étant pas à l'effigie du CITL/SURF, tandis qu'en vertu d'une entente avec l'AMT, tous les titres de transport du CITL ont été acceptés à bord de la ligne de train de Saint-Jérôme. Tous les employés du CITL ont par ailleurs été mobilisés et ont été déployés sur le réseau afin d'orienter la clientèle.

Fort heureusement, ce débrayage n'aura affecté que très brièvement plusieurs lignes majeures du réseau, puisque le jour même de son déclenchement, les deux parties en litige ont conclu une entente de principe. Le service régulier a donc pu reprendre dès le 8 juin.

## L'INTÉGRATION D'ÉTUDIANTS AU TRANSPORT COLLECTIF

Une nouvelle entente a été conclue en 2016 entre le CITL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles en vue d'intégrer les élèves de niveau secondaire à son réseau de transport collectif. Moins exhaustive que la précédente, cette nouvelle entente permet toutefois à plus d'un millier d'élèves de bénéficier du service offert par le CITL. Par cette entente, le CITL est fier de contribuer à créer une culture du transport collectif chez les jeunes, qui, une fois familiarisés à ce mode de transport dès le secondaire, sont plus enclins à l'utiliser ultérieurement pour leurs études supérieures ou pour se déplacer au travail.



- Journée de sensibilisation au « Défi sans auto solo » du Collège Lionel-Groulx
- Journée d'accueil dans les écoles secondaires : École secondaire des Patriotes, École secondaire Rive-Nord, Polyvalente Deux-Montagnes et Polyvalente Sainte-Thérèse
- Participation aux « Portes ouvertes » des collèges Lionel-Groulx et Montmorency, et du Cégep de Saint-Jérôme
- Activité des méritants de l'École secondaire Hubert-Maisonnette, à Rosemère
- Présence d'un autobus du CITL à la « Fête du parc » à Blainville

## TRANSPORT EN COMMUN ET PARK(ING) DAY : UN ALLIAGE NATUREL !

En marge de son populaire Festival de la galette et des saveurs du terroir, la Ville de Saint-Eustache tenait, pour une deuxième année consécutive, l'événement Park(ing) Day, au cours duquel des cases de stationnement sont transformées en espaces plus conviviaux. A cette occasion, la gratuité du service de transport collectif a été offerte aux usagers et visiteurs sur les neuf lignes régulières d'autobus qui transigent par le terminus Saint-Eustache. Une façon aussi intelligente que ludique d'encourager le recours au transport collectif !

## NOUVEAUX RÉSIDENTS : BIENVENUE À BORD !

Afin de faire découvrir tout l'attrait et les nombreuses facilités de son service de transport collectif, le CITL a distribué, en 2016, quelque 1 500 titres de transport d'un jour gratuits aux nouveaux résidents de sept de ses municipalités membres. À travers cette mesure incitative à l'efficacité éprouvée, le CITL réussit à fidéliser une nouvelle clientèle, laquelle contribue à son tour à la croissance de l'achalandage sur le réseau.

# 13 ans au cœur communautaire



## GRATUITÉ POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC : LE MOUVEMENT PREND DE L'AMPLEUR !

Devant le succès de l'initiative de la Ville de Saint-Eustache, qui, en 2015, avait offert la gratuité complète aux usagers à l'occasion de la Fête nationale du Québec sur les autobus réguliers, trois autres villes membres du CITL, Sainte-Thérèse, Lorraine et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, se sont jointes en 2016 à Saint-Eustache pour rééditer l'expérience. Cette mesure incitative, aussi originale que responsable, et qui allie célébrations et déplacements sécuritaires, s'est soldée par la distribution de 563 laissez-passer gratuits, valides les 23 et 24 juin.

Bien implanté dans son milieu, le CITL a participé activement à de nombreux événements publics organisés par ses municipalités membres, au cours desquels il a fait une promotion dynamique des avantages à recourir à l'utilisation du transport collectif.

17

# 20 000 \$

REMIS À MOISSON LAURENTIDES DEPUIS 2013  
PARTENAIRES CONTRE LA FAIM



## COMBATTRE LA FAIM AVEC MOISSON LAURENTIDES

Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, les 24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, le CITL a transformé ses autobus en points de collectes mobiles au profit de l'organisme Moisson Laurentides. Les usagers qui empruntaient le réseau ces jours-là, jours de gratuité, pouvaient, à leur guise, déposer leurs dons dans la boîte de perception de l'autobus. La générosité et le sens de l'entraide des usagers se sont une fois de plus manifestés, la collecte ayant permis au CITL de remettre à Moisson Laurentides la somme de 5 145 \$. Merci à tous les contributeurs pour cet élan du cœur envers les moins favorisés!

## GUIGNOLÉE

Le 8 décembre dernier, dans le cadre de la « Grande Guignolée des médias », plusieurs employés du CITL se sont à nouveau postés à l'intersection des boulevards Labelle et Bouthillier, à Rosemère, afin de solliciter des dons auprès des automobilistes et des passants. Toutes les sommes récoltées au terme de la journée ont été remises à Moisson Laurentides au nom de l'organisation.

## A-15

MULTIPLES REPRÉSENTATIONS EN FAVEUR DE L'IMPLANTATION DE VOIES RÉSERVÉES AU TRANSPORT COLLECTIF SUR L'A-15, L'AXE AUTOROUTIER LE PLUS ACHALANDÉ DU QUÉBEC, AINSI QUE SUR LES AUTOROUTES 13 ET 19

## A-19

APPUI À LA COALITION POUR LE PARACHÈVEMENT DE L'A-19 JUSQU'À BOIS-DES-FILION

## gare

APPUI À L'IMPLANTATION D'UNE GARE DE TRAIN DE BANLIEUE À MIRABEL ET À BOISBRIAND

## financement

REPRÉSENTATIONS EN VUE D'OBTENIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UN FINANCEMENT ACCRU, STABLE ET DÉDIÉ, ÉTABLI SELON UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE ET PROVENANT D'UNE PLURALITÉ DE SOURCES, QUI FERAIT EN SORTE DE RESPECTER LA CAPACITÉ DE PAYER DES CONTRIBUABLES ET DES USAGERS

Tout au long  
de son existence, le CITL  
s'est activé avec  
vigueur à faire évoluer des  
dossiers cruciaux pour l'avenir  
d'un territoire appelé à  
demeurer en constante  
croissance  
démographique.

# 13 ans au centre des grands enjeux

19

## RÉFORME DE LA GOUVERNANCE DU TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Au cours de l'année 2015 et tout au long du processus ayant conduit à l'adoption de la Loi 76, le CITL, en tant qu'acteur de premier plan dans le domaine du transport collectif à l'échelle métropolitaine, a plaidé avec vigueur pour une réforme qui respecterait les réalités géographiques, démographiques et économiques des couronnes Nord et Sud au sein de la communauté métropolitaine de Montréal, telles que reconnues dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Une réforme qui respecterait également les compétences et la connaissance intime du terrain qu'ont les organisations responsables du transport collectif à l'échelle des couronnes. De nombreuses représentations ont été faites en ce sens au cours de l'année 2015 – mémoires, lettres, audiences particulières – auprès du ministre des Transports du Québec, des instances métropolitaines, ainsi que des élus provinciaux.

En dépit de ces représentations répétées, et des suggestions constructives soumises par le CITL à de multiples occasions, la réforme s'est orientée vers un modèle de gouvernance qui abolit les conseils intermunicipaux de transport et regroupe l'organisation du transport collectif par autobus et par trains de banlieue au sein d'une seule entité administrative, le Réseau de transport métropolitain.

Le remaniement ministériel de janvier 2016, par lequel Jacques Daoust devenait le ministre des Transports, a donné une occasion ultime au CITL de réitérer ses positions quant au projet de loi 76. Cette démarche n'ayant pas obtenu les résultats espérés, c'est avec une attention aiguë et beaucoup d'appréhension que le CITL a suivi de très près l'évolution du projet de loi. À cette fin, l'organisation a délégué ses représentants à l'Assemblée nationale, pour la lecture article par article du projet.

La Loi 76 ayant été adoptée en mai 2016, la réforme devenait ainsi officialisée. Dès lors, le CITL s'est retrouvé très impliqué dans le processus de transition, l'expertise et les compétences particulières de plusieurs membres de son personnel ayant été requises au sein de différents comités, pour préparer adéquatement la nouvelle gouvernance et fournir aux nouvelles entités des outils nécessaires à leur fonctionnement.

Enfin, en novembre 2016, au terme d'un processus de nomination par leurs pairs, deux membres du conseil d'administration du CITL ont été nommés au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain, M. Jean Bouchard, maire de Mirabel, et M. Richard Perreault, maire de Blainville. Ils figurent parmi les quatre représentants de la Couronne Nord au sein de ce nouveau CA.

## ENGAGÉ CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En tant qu'acteur très concerné par les enjeux environnementaux à l'échelle de la région, le CITL participait, en août dernier, à une consultation portant sur les changements climatiques tenue à Lorraine.

Les nombreux échanges entre les participants ont permis l'émergence de pistes de solutions constructives, notamment à l'égard de ce qui peut être fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, sur la manière de se préparer et de s'adapter aux changements climatiques, sur le recours aux nouvelles technologies, et sur les actions concrètes que les gouvernements et la population doivent poser pour ralentir, sinon contrer les changements climatiques. Ce fut pour le CITL l'occasion de rappeler que le transport collectif constitue une solution d'avenir pour la réduction des GES, principaux vecteurs de ces changements.



# TRANSPORT RÉGULIER

20

## AUX MEMBRES DU CONSEIL,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil intermunicipal de transport Laurentides — secteur transport régulier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, les états de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

## OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil intermunicipal de transport Laurentides — secteur transport régulier au 31 décembre 2016, ainsi que de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## OBSERVATIONS

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le Conseil intermunicipal de transport Laurentides — secteur transport régulier inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire et présentées aux pages 3 et 8, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice à des fins fiscales ainsi que sur l'investissement net dans les éléments à long terme. De plus, j'attire l'attention sur la note complémentaire 3 qui indique qu'un projet de loi a été adopté par le ministre des Transports au cours de l'exercice. Ce projet de loi mènera au remplacement des CIT par le Réseau de transport Métropolitain (RTM) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017.



GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.<sup>1</sup>  
Saint-Jérôme, le 27 avril 2017

<sup>1</sup> Par Jean-Gaétan Gariépy, CP A auditeur, CA

# Rapport financier 2016

21

## EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre

	2016		2015
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Répartition à l'ensemble des municipalités	21 159 380 \$	12 781 958 \$	7 530 320 \$
Contribution des usagers	13 591 020	13 563 559	13 430 544
Subventions	12 779 580	16 877 309	13 931 636
	<u>47 529 980</u>	<u>43 222 826</u>	<u>34 892 500</u>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	2 919 570	2 755 613	2 490 092
Transport	43 585 550	40 329 091	42 131 535
Réserve pour éventualités	713 800	—	—
Frais de financement	49 300	27 537	32 792
Amortissement des immobilisations	1 034 830	775 532	762 919
Perte sur cession d'immobilisations	—	1 204	—
	<u>48 303 050</u>	<u>43 888 977</u>	<u>45 417 338</u>
<b>Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<u>773 070</u>	<u>666 151</u>	<u>10 524 838</u>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
Amortissement des immobilisations	1 034 830	775 532	762 919
Perte sur cession d'immobilisations	—	1 204	—
Remboursement de la dette à long terme	—	—	—
Affectation aux activités d'investissement	(261 760)	(110 585)	(33 001)
Affectation de l'excédent fonctionnement non affecté	—	—	1 794 920
Affectation de la réserve financière	—	—	8 078 783
Affectation à la réserve financière	—	—	(78 783)
	<u>773 070</u>	<u>666 151</u>	<u>10 524 838</u>
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

## SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

	2016	2015
<b>Actif financiers</b>		
Encaisse	5 793 734 \$	19 086 \$
Débiteurs	10 592 374	5 622 013
Placement à long terme	—	5 000 000
	<u>16 386 108</u>	<u>10 641 099</u>
<b>Passif</b>		
Emprunt bancaire	—	2 100 000
Créditeurs	15 181 659	7 938 910
Recettes reportées	1 130 117	471 650
Dette à long terme	171 000	196 600
	<u>16 482 776</u>	<u>10 707 160</u>
<b>Dette nette</b>	<u>(96 668)</u>	<u>(66 061)</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	96 668	66 061
Immobilisations	2 758 352	3 256 227
	<u>2 855 020</u>	<u>3 322 288</u>
<b>Excédent accumulé</b>		
Excédent de fonctionnement non affecté	—	—
Réserve financière	—	—
Investissement net dans les éléments à long terme	2 758 352	3 256 227
	<u>2 758 352 \$</u>	<u>3 256 227 \$</u>

## AUX MEMBRES DU CONSEIL,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil intermunicipal de transport Laurentides — secteur transport adapté, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, les états de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

## OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil intermunicipal de transport Laurentides — secteur transport adapté au 31 décembre 2016, ainsi que de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## OBSERVATIONS

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le Conseil intermunicipal de transport Laurentides — secteur transport adapté inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire et présentées aux pages 3 et 8, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice à des fins fiscales ainsi que sur l'investissement net dans les éléments à long terme. De plus, j'attire l'attention sur la note complémentaire 3 qui indique qu'un projet de loi a été adopté par le ministre des Transports au cours de l'exercice. Ce projet de loi mènera au remplacement des CIT par le Réseau de transport Métropolitain (RTM) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2017.



GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.<sup>1</sup>  
Saint-Jérôme, le 27 avril 2017

<sup>1</sup> Par Jean-Gaétan Gariépy, CP A auditeur, CA

tel. qc.ca  
450.433.7873

5008<sup>212</sup>

23

## EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre

	2015		2014	
	Budget	Réalisations	Réalisations	
<b>Revenus</b>				
Répartition à l'ensemble des municipalités	2 243 860 \$	2 146 973 \$	2 522 355 \$	
Contribution des usagers	881 270	878 009	758 586	
Subventions	1 452 850	1 385 682	1 436 977	
	4 577 980	4 410 664	4 717 918	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Administration générale	742 380	712 433	641 406	
Transport	3 747 650	3 686 149	3 591 007	
Réserve pour éventualités	67 200	—	—	
Frais de financement	3 250	1 587	3 211	
Amortissement des immobilisations	6 695	3 799	3 746	
	4 567 175	4 403 968	4 239 370	
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	10 805	6 696	478 548	
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations	6 695	3 799	3 746	
Affectation aux activités d'investissement	(17 500)	(10 495)	(1 321)	
	(10 805)	(6 696)	2 425	
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	— \$	— \$	480 973 \$	

## SITUATION FINANCIÈRE

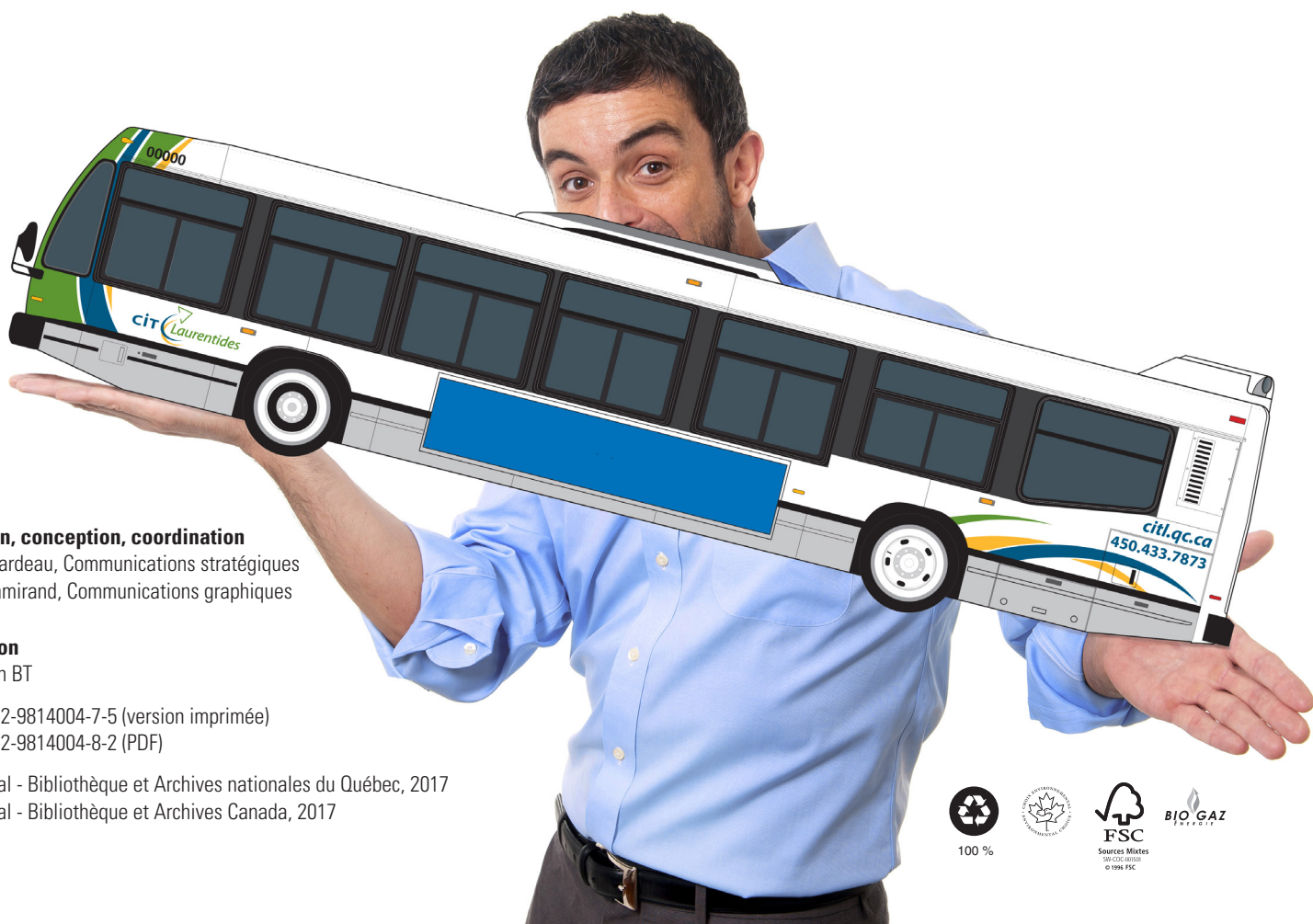
31 décembre

	2016	2015
<b>Actif financiers</b>		
Encaisse	18 978 \$	6 026 \$
Débiteurs	734 124	494 691
	753 102	500 717
<b>Passif</b>		
Emprunt bancaire	—	40 000
Créditeurs	740 906	453 294
Recettes reportées	15 375	10 500
	756 281	503 794
Actifs financiers nets	(3 179)	(3 077)
<b>Actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	3 179	3 077
Immobilisations	14 887	8 191
	18 066	11 268
<b>Excédent (Déficit) accumulé</b>		
Déficit de fonctionnement non affecté	—	—
Investissement net dans les éléments à long terme	14 887	8 191
	(14 887) \$	(8 191) \$

## Merci aux membres du personnel

France Bélisle	Cécile Grenouillat	Chantal Ratté
Caroline Berthiaume	Frédéric Houde	Jean-Marc Robillard
Lucy Bissonnette	Nicole Houle	Serge Rouette
Sylvie Boucher	Philippe Laboissonnière	Nathalie Roy
Linda Boudreault	Josée Laferrière	Chamlang Sanga
Kim Boulerice	Michel Laflamme	Éliane Sauvageau-Grenier
Louis Champagne	Lyette Laframboise	Nathalie Séguin
Martine Couderc	Camille Laurier	Christelle Soler
Marie-Michelle Crevier	Josée Lauzon	France Varennes
Mélanie D'Anjou	Chantal Lecompte	Émilie Vermette
Marc-André Forget	Charlie Legault	Linda Vona
Chantal Fournelle	Elizabeth Leroux	
Michèle Fournier	Maude Marquès	
Marie-Lou Gagnon	Lyne Meilleur	
Alexandre Gascon-Gosselin	Kevin Millette	
Céline Gingras	Sophie Ouimet	
Chantal Giroux	Stéphane Paquin	

# 13 fois merci



## Rédaction, conception, coordination

Céline Falardeau, Communications stratégiques  
Hélène Camirand, Communications graphiques

## Impression

Impression BT

ISBN 978-2-9814004-7-5 (version imprimée)  
ISBN 978-2-9814004-8-2 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2017



CIT Laurentides  
37 rue Turgeon, 3<sup>e</sup> étage  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3H2

Transport régulier  
T. 450 433-7873  
citl@citl.qc.ca

Transport adapté  
T. 450 433-4000  
Ligne sans frais : 1 877 433-4004  
(Oka, Saint-Placide)  
citladapte@citl.qc.ca  
www.citl.qc.ca



**3**  
CENTRES DE SERVICE

**17**  
POINTS DE VENTE

**3**  
BILLETERIES